

EVALUATION DES POSTULANTS

L'**évaluation** des candidats se fait en deux étapes

1^o étapes est faite au niveau de chaque faculté par un comité scientifique local présidé par un professeur désigné par les doyens des facultés. Cette évaluation permet de désigner un seul représentant par faculté

2^{ème} étape est à l'échelle de l'université,

Il y a déjà eu création d'un conseil scientifique du **prix "Mustapha Djafour"** qui prend en charge toute la partie gestion scientifique du concours

- *Règlement*
- *Critères d'évaluation*
- *Suivi de l'évaluation*
- *Proclamation des résultats*

Ce conseil, présidé par le vice-recteur des relations extérieures, **Prof Abdellatif Megnounif** est composé des présidents des comités de faculté comme suit :

- *Prof Abdellatif MEGNOUNIF, Président*
- *Prof Nouredine CHOUKCHOU, Faculté des sciences*
- *Prof Zahia BOUCHERIT, Faculté SNVTU*
- *Prof HASSAINE Amal, Faculté des sciences économiques*
- *Prof TCHOUAR Djilali, Faculté de Droit*
- *Prof MATALLAH Mohammed, Faculté de Technologie*
- *Prof TALEB Abdessalam, Faculté de Médecine*
- *Prof HAMZA CHERIF Ali, Faculté des SHS*
- *Prof OUALIDADA Abdelhakim*